



## Le Mot du Président...

*L'année 2018 fin de s'achever, il est l'heure d'en tirer le bilan à travers la lettre d'information « A l'eau, la Risle » que j'ai encore et toujours le plaisir de partager avec vous. Cette année, le SIBVR est encore plus que jamais en action et au chevet de la rivière. L'objectif du programme d'actions, je vous le rappelle, est de redonner du sens en planifiant des actions de restauration et d'entretien sur l'ensemble de nos rivières : la Risle et ses affluents compris.*

*Avec notre partenariat, la FD de pêche de l'Eure a pu mener 3 projets de restauration de continuité écologique (RCE) sur notre territoire.*

*Quant au Syndicat, nous menons des actions issues de notre programme (PPRE) : lutte contre les espèces invasives, effacement de seuil et restauration/entretien de 5.8 km de rivière.*

*Nous continuons d'avancer dans les projets RCE sur les ouvrages du service technique de Brionne ou du Nœud de Pont-Audemer avec l'aménagement du barrage de la Madeleine prévu pour 2019-2020.*

*En parallèle, le SIBVR accompagne toujours les écoles dans leurs projets d'éducation au développement durable et à l'environnement.*

*Cette année, la Risle a connu deux crues : une en janvier et l'autre en juin. Elle nous rappelle que la vigilance et la gestion du risque inondation est l'affaire de tous. La gestion globale du grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant est donc une priorité absolue.*

*N'hésitez pas à contacter le technicien pour vous renseigner ou vous conseiller.*

Bonne lecture à tous,

*Avec mes sentiments amicaux et sincères.*  
Francis Guéfi

## SENSIBILISATION & EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT PAR LE S.I.B.V.R

Le SIBVR prend à cœur sa mission d'éducation à l'environnement notamment auprès des scolaires et du grand public sur le territoire.

L'année 2018 aura encore été riche en découvertes notamment par la mise en œuvre d'une collaboration fructueuse avec le service environnement de la CCPAVR.

En 12 jours d'activités, 483 jeunes auront participé à des animations en faveur des milieux aquatiques : les p'tites bêtes de la rivière, les déchets, le lombricompostage, l'activité « Au pays de l'eau », la découverte du métier de technicien rivière.....

Petite nouveauté, le SIBVR a participé au Festival Génération Durable en intervenant auprès du lycée agricole de Tourville-sur-Pont-Audemer, du lycée Prévert à Pont-Audemer et du collège Marcel Marceron de Montfort-sur-Risle.

Le SIBVR a tenu 2 stands sur les manifestations suivantes « Les jardins en ville » à Pont-Audemer et « Saveurs d'Automne » à Saint-Philbert-sur-Risle.

**N'hésitez pas à contacter le technicien rivière pour des interventions en salle ou à l'extérieur, intégrées dans une classe d'eau ou pas.**



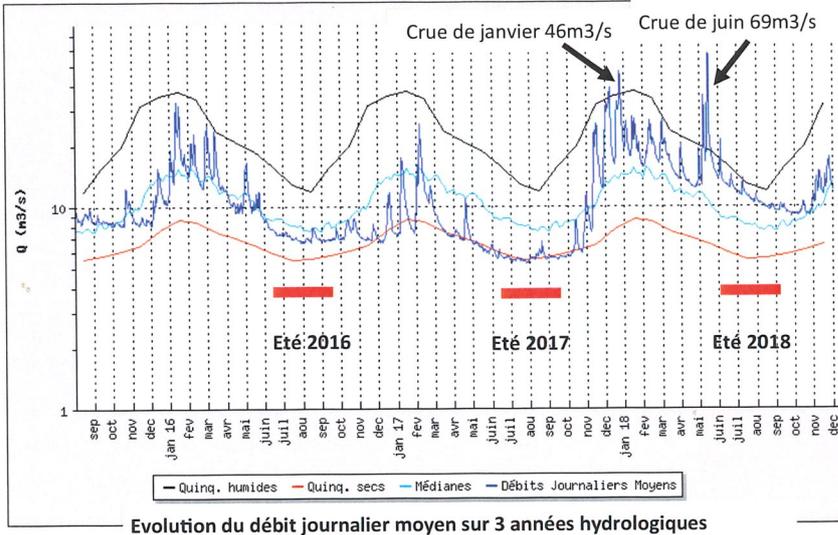
Les animations du S.I.B.V.R en image

# Les inondations de la Risle

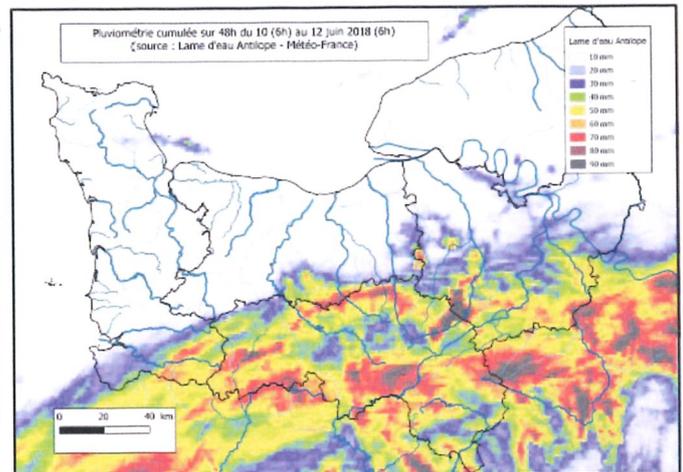
Une année hydrologique est une période continue de 12 mois choisie de façon à minimiser les reports hydrologiques d'une année sur l'autre. Elle débute à une date de l'année où les réserves sont au plus bas. En Normandie, elle débute le 1er septembre.

L'année hydrologique 2017/2018, est excédentaire en pluviométrie due à un hiver très arrosé et aux orages de juin soutenant le débit des rivières. Les valeurs sont plus élevées que l'année précédente.

L'hydrogramme ci-dessous présente l'hydrologie de la Risle entre 2016 et 2018. En 2018, il a été mis en évidence une tendance à la hausse du débit par rapport au débit médian (bleu ciel).



Pour rappel, la crue du 26 mars 2001 a été estimée à 115m³/s



## Les pieds dans l'eau....

Cela faisait bien longtemps que la Risle n'avait atteint de tel niveau d'eau.

Alors qu'aucune goutte d'eau n'est tombée sur le secteur aval de la Risle, 2 épisodes orageux ont été enregistrés du 4 au 6 juin très localisés sur l'Iton et la Risle amont et du 10 au 12 juin sur un secteur plus large comprenant la Charentonne, le Guiel et la Risle médiane. Des précipitations intenses jusqu'à 100mm d'eau par secteur ont été mesurées sur l'amont du bassin de la Risle.

Quand bien même que le premier phénomène est passé inaperçu sur la Risle aval (de Brionne à Pont-Audemer), le second a engendré une crue importante soit 69 m³/s (débit maximal instantané), équivalente à celle de janvier 2001, par l'accumulation à la fois des débits élevés de la Charentonne et de la Risle médiane provoquant des débordements généralisés sur l'ensemble de la Risle.

L'eau s'écoule toujours du point haut vers le point bas (ce que le territoire a reçu en amont, le transfère automatiquement vers l'aval).

Ces conditions exceptionnelles expliquent que sur la basse Risle, la crue fut importante avec de nombreux débordements dans le lit majeur inondant des jardins, des routes, des garages, quelques habitations, etc. et nécessitant l'évacuation des campings municipaux de Pont-Authou et de Montfort sur Risle. Les prairies de la vallée, quant à elles, ont joué pleinement leur rôle de zone tampon.

Une particularité a été constatée dans la propagation de l'onde de crue : le temps de transfert a été multiplié par 3 voire 4 par rapport à une crue hivernale. Cela est probablement dû à la saison avancée et au développement de la végétation (prairie, culture, etc.).

En contact avec l'agent de la Risle médiane, le SIBVR a été sur le pont dès le 13 juin au soir pour gérer les ouvertures des vannages, aider les pompiers dans la connaissance du territoire, soutenir et informer les personnes touchées par la montée des eaux, accompagner la crue en capitalisant des informations précieuses et très utiles (laisses de crues) pour le service prévention des crues (SPC).

**Cet épisode soudain et intense, nous rappelle que le risque inondation est toujours d'actualité sur la Risle.**

Malgré la prévention et la bonne coordination le jour J, il ne faut pas oublier que le rôle dans l'accélération du transfert de l'eau est lié à l'aménagement du territoire (imperméabilisation des sols, disparition des haies, de boisement, des mares, amplification du drainage...). Et que nous sommes, par conséquent, tous responsables.



Photographies sur les inondations de la Risle en juin 2018 sur le territoire du SIBVR

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau est inscrite dans la réglementation concernant le classement des cours d'eau au titre du L.214-17 du code de l'environnement. Cela signifie que chaque propriétaire d'ouvrage doit se mettre en conformité pour respecter la réglementation du code de l'environnement (L.214-17 Liste 1 et 2).

**Le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle s'est donc associé avec la Fédération de Pêche de l'Eure en faveur des milieux aquatiques afin de mener des actions de restauration de continuité écologique (RCE) à l'échelle du territoire.** Cette action consiste à rendre transparent l'ouvrage pour la migration des organismes aquatiques (accès aux zones de reproduction, de croissance, d'alimentation, d'abri, etc.), du bon déroulement du transport des sédiments de la rivière et du bon fonctionnement des réservoirs biologiques (définition issue du R214-109 du code de l'environnement).

Cette collaboration concerne les ouvrages hydrauliques de la Croix blanche ou le Torrent, affluent de la Risle au fort potentiel pour les salmonidés et une dizaine d'ouvrages sur la Risle.

**En 2018, 3 opérations RCE ont donc été menées par la Fédération de Pêche de l'Eure avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie :**

- ◆ 1 remise en fond de vallée pour le moulin Moisson sur la Croix Blanche,
- ◆ 1 effacement de seuil résiduel « Clos Cacheloup » sur la Croix Blanche,
- ◆ 1 bras de contournement pour le moulin du Vièvre sur Saint Philbert sur Risle.

Dans chaque situation, le gain écologique maximal est recherché en prenant soin d'intégrer les contraintes du site et la prise en compte du risque inondation, du loisir nautique (notamment sur la Risle) et du programme d'actions du PPRE (abreuvoir, clôture, abattage de peupliers, etc.).

Pour accompagner ce retour à une rivière davantage naturelle et fonctionnelle, un **suivi salmonidés** (truite fario, truite de mer, saumon atlantique) réalisé par la Fédération de Pêche de l'Eure sur le bassin de la Risle sera mené pour évaluer le

bénéfice des mises en conformité des ouvrages et des travaux d'amélioration du fonctionnement des cours d'eau. Cela consiste à suivre la reproduction des salmonidés et du front de colonisation pour les grands migrateurs.



*Fraie sur la Corbie (reproduction de salmonidés)*



*Remise en fond de vallée*



*Bras de contournement—maintien de l'ouvrage*



*Suppression du seuil*

« En tant qu'habitant de la vallée, vous pouvez participer en nous transmettant des photos des crues passées ou récentes de la Risle à travers la rubrique « Partager les photographies » sur notre site Internet »

« Existence d'une plateforme nationale collaborative des sites et repères de crues (lien accessible depuis Vigicrues) »

Source : Bulletins hydrologiques de janvier à décembre 2018 - DREAL & site Internet Vigicrue / Banque Hydro



# Actions sur le territoire : tour d'horizon...

Ouvrages réalisés avec le concours financier de l'AESN

## Travaux de restauration de la continuité écologique par effacement du seuil des Prés conté (ROE234)

### Contexte

Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Basse Vallée de la Risle, le SIBVR a élaboré un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques. Cette action codifiée CE2.02 consiste à rétablir la continuité écologique et d'améliorer l'hydromorphologie du secteur par l'effacement du seuil des Prés conté, référencé ROE234. Cet ancien vestige d'ouvrage datant de 1850 perturbe l'écoulement par une homogénéisation du milieu (faciès lentique, profond, envasement...), limite la circulation piscicole en période estivale (dénivelé plus marqué) et surtout le transit sédimentaire.

Par ailleurs, cet ouvrage constitue également un piège à embâcles renforçant ainsi lesdits impacts cités ci-dessus et amplifiant le risque inondation localement.

Suite à l'obtention des autorisations nécessaires (administratives, financières et accord des propriétaires), les travaux ont pu enfin démarrer en fin d'année.



Seuil, en octobre 2015

### Enjeux & objectifs

L'objectif de cet effacement est de redonner un écoulement dynamique à la Risle (succession de faciès diversifiés, apparition de radier). Ce secteur constitue un milieu à fort potentiel pour la truite fario et les grands migrateurs par la présence des nombreux radiers, plats courants constituant des zones de reproduction par excellence.



Vue de profil du seuil, en octobre 2015

**L'effacement doit permettre d'exhumer des radiers disparus sous l'influence de l'ouvrage et assurer ainsi un habitat de qualité pour la vie aquatique en général.**

Le montant de l'opération s'élève à 9 355 €HT et a été réalisé par l'entreprise Environnement et Forêt.



Effet du seuil sur le milieu, en octobre 2015

Montant de l'opération d'effacement du seuil des Prés conté **9 355 € HT**

Agence de l'eau	7 484 €
S.I.B.V.R	1 871 €

### Résultats

L'effacement du seuil a atteint ses objectifs : la Risle a gagné en écoulement lotique, l'apparition des zones courantes peu profondes (radier) sur le secteur est une formidable opportunité pour la vie aquatique et plus particulièrement pour les salmonidés.

Une baisse d'environ 20 cm est observée à plus de 400 m de l'ancien seuil (vidange du bief). Le débit de la Risle n'a pas été modifié par cette suppression. Toutefois, lors des prochaines crues, ce secteur pourra capter plus d'eau notamment grâce au volume libéré de l'ancien bief.

### Perspectives

**Cette opération d'effacement témoigne de la capacité de la rivière à récupérer dès qu'on lui enlève les contraintes. Dans l'ensemble, ces opérations sont efficaces et très encourageantes car on redonne une mobilité au cours d'eau.**

Sur le site, l'hydromorphologie avant/après les travaux montre des résultats très satisfaisants. Un suivi des fraies des salmonidés sera effectué.



Après effacement du seuil en novembre 2018

Regardez dès à présent la vidéo des travaux sur le site Internet. Bon visionnage !

Les travaux de décloisonnement, de transparence ou d'équipement des ouvrages ont pour objectif d'assurer la continuité écologique et de garantir la recolonisation des grands migrateurs sur la Risle : un retour aux sources en somme.

# Restauration & Entretien (tranche 1) sur la Risle

## Contexte

Avec l'obtention de l'arrêté préfectoral autorisant et déclarant d'intérêt général le plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la basse vallée de la Risle 2017-2022, le SIBVR est **à même d'intervenir à la fois sur des propriétés privées et publiques**. Cette opération globale sur 5 km de rivière se situe **essentiellement sur le secteur de Corneville-sur-Risle** (Prés buisson et pâtures de Corneville) correspondant aux parcours de pêche de l'association des Pêcheurs de la Risle. Elle consiste à répondre aux enjeux de protection de berges contre le piétinement du bétail, l'entretien de la ripisylve vieillissante et malade (phytophthora alni ou chalarose du frêne), de restaurer les habitats notamment les zones favorables à la reproduction et de nettoyer le site des déchets présents. La berge végétale, habillée d'une strate basse ou haute, écosystème de transition entre l'eau et la terre est un milieu d'une grande richesse biologique. Sa restauration est donc essentielle pour le cours d'eau de la Risle. Sur ce secteur, l'unique seuil a été effacé avec des résultats très encourageants. De nombreuses activités sont présentes sur le site : l'activité agricole (pâturage, fauchage), des activités de loisirs (nautisme, pêche, chasse).



Bigorneau à la tâche  
(déconcrétionnement de radiers)

## Enjeux & objectifs

L'opération consiste à **maintenir et à préserver un milieu de caractère et naturel** notamment par la mise en place de protection des berges avec d'implantation de clôture intégrant les passes d'hommes et des zones d'abreuvement, par le déconcrétionnement de radiers, par la création d'abris piscicoles, par de l'entretien de ripisylve et par une action de nettoyage afin de rendre sa beauté et son caractère naturel au site. **Son grand intérêt réside également dans la présence de nombreuses zones de reproduction potentielles pour les grands migrateurs (truite de mer, saumon atlantique, etc.) qui seront accessibles dès l'ouverture complète du nœud de Pont-Audemer.**

## Actions & travaux

Les travaux ont duré 3 mois (décembre 2018 à février 2019).

- ◆ 5.8 km d'entretien de ripisylve (dont des têtards en cours d'éclatement),
- ◆ 2 200 ml de clôtures dont 150ml de lice pour chevaux,
- ◆ 20 passes d'hommes (chicanes et paliers),
- ◆ 2 abreuvoirs au fil de l'eau et 4 pompes à museau,
- ◆ 600 ml de plantation d'arbres,
- ◆ 1 700m<sup>2</sup> de radiers déconcrétionnés,
- ◆ du renforcement de berge par la réimplantation de souches,
- ◆ Et enfin, du nettoyage de site (blocs, passerelle, tôles, pieux, déchets divers).....

Montant de l'opération de restauration et d'entretien (tranche 1)

**67 838 € HT**

Agence de l'eau 44 275 €

S.I.B.V.R 4 285 €

Commune de Corneville-sur-Risle\* 0 €

Collectivités piscicoles (FNPF, FD pêche de l'Eure, AAPPMA) 18 730 €

M SIEVER, propriétaire privé 547 €

\* prise en charge du montant communal par la collectivité piscicole en contrepartie elle ne verse pas de loyer de location durant 5 ans

## Résultats

L'ensemble des actions a été mené parfaitement par l'entreprise Environnement et Forêt. La ripisylve est dorénavant rajeunie, la berge est protégée, le milieu aquatique avec ses zones d'accueil et de reproduction est amélioré.

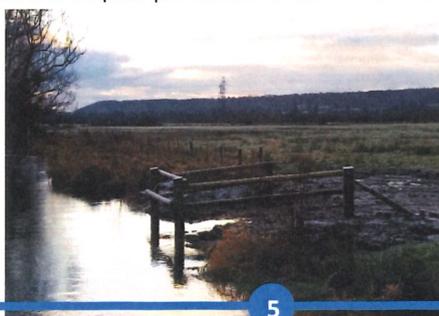
L'ensemble du site a été nettoyé et aménagé (passes d'hommes) aussi bien pour la pratique de la pêche que pour la pratique nautique La Risle présente à la fois un milieu au caractère naturel et sauvage, serpentant au fond de la vallée. Un régal pour les yeux !!!

**Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre le SIBVR et la Fédération de pêche de l'Eure. L'implication importante et la volonté des différents acteurs locaux (les collectivités piscicoles, la commune de Corneville-sur-Risle, M SIEVERS (propriétaire privé) et l'AESN) de voir ce projet de reconquête des milieux émerger a facilité la bonne conduite des travaux et la réussite du projet.**

## Perspectives

Cette opération « pilote » sur le territoire du SIBVR permet de montrer ce qu'il peut être réalisé sur la rivière en terme de restauration légère et d'entretien. Un suivi des aménagements et des nids de fraies par la Fédération de pêche de l'Eure sera mené sur l'ensemble du site et plus précisément sur les secteurs déconcrétionnés.

Regardez dès à présent la vidéo du déconcrétionnement avec Bigorneau



Quelques exemples des travaux réalisés  
(clôture, abreuvoir, déchets)

# INF'EAU PRATIQUE

La réglementation est claire : chaque propriétaire riverain a un devoir d'entretien régulier du cours d'eau (article L215-14 du code de l'environnement).

Cet entretien a pour objet de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges (par la végétation), de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement du cours d'eau sans porter atteinte à celui-ci (pas de sur-entretien, pas de curage...).

Concernant les propriétaires d'ouvrages, les ouvrages hydrauliques doivent être entretenus, manœuvrables et sans accumulation de flottants (bois ou autres).

C'est pourquoi, suite aux inondations récentes, le SIBVR a envoyé des courriers ou pris contact avec des propriétaires pour leur rappeler leurs obligations et les avertir des désordres constatés sur la rivière.

**Pensez à parcourir votre propriété régulièrement afin d'y apporter une gestion douce, adaptée et régulière. Evidemment, après chaque crue, une visite s'impose pour recenser les éventuels désordres.**

**Le SIBVR vous accompagne dans le conseil et la constitution de dossiers techniques et financiers (subvention) pour des travaux de restauration et d'entretien relatifs au PPRE de la Basse Vallée de la Risle).**



Exemple d'un embâcle obstruant le lit sur la Croix Blanche

## GLOSSAIRE

**Hydromorphologie** : c'est l'ensemble des caractéristiques physiques et hydrologiques (pente, faciès, substrat, largeur, débit...) propres à la rivière qui la façonnent et lui confèrent la diversité et la qualité des habitats aquatiques. De ce fait, elles conditionnent par extension la biologie composée des insectes aquatiques, des poissons, des herbiers aquatiques...

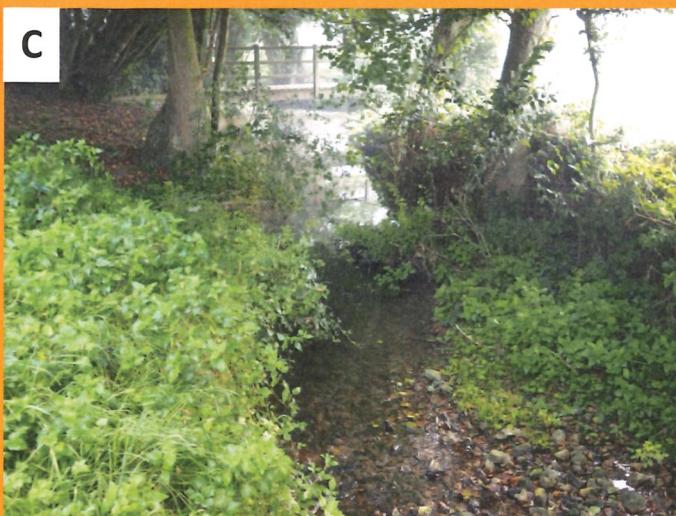
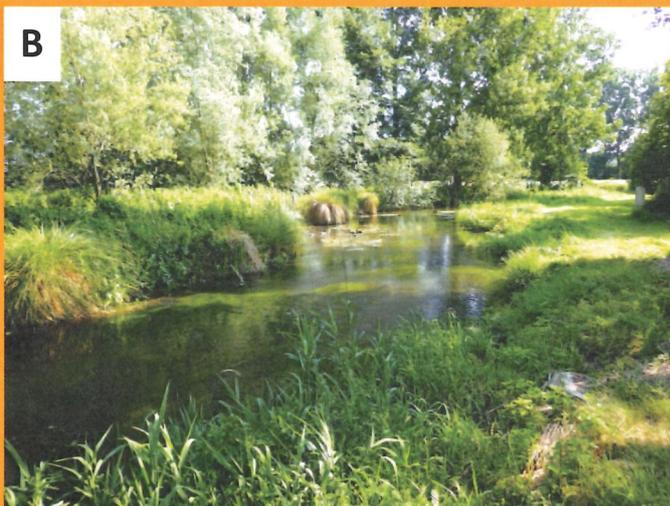
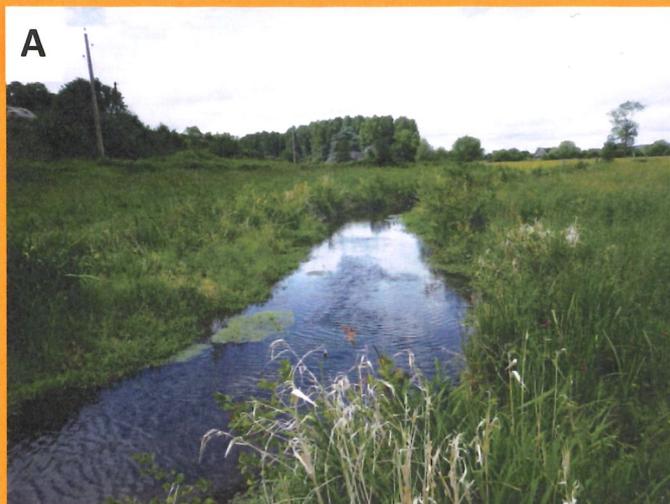
**Ripisylve** : Elle correspond aux bandes boisées et herbacées situées le long des cours d'eau. Son rôle est de maintenir les berges, de limiter certaines pollutions et de contribuer à la diversité des habitats.

**Embâcle** : accumulation de débris le plus souvent végétaux obstruant le lit du cours d'eau.

## ET SI ON S'AMUSAIT ?

### A LA DECOUVERTE DES AFFLUENTS DE LA RISLE

Le principe du jeu est de localiser l'affluent et le lieu représenté sur la photographie. Bien évidemment, celles-ci ont été prises dans notre belle vallée de la Risle. Oui mais lequel? A vous de chercher.



Solution de « M'EAU CACHES » : bassin versant

Solution de « A LA RECHERCHE » : au centre de la photo

Solution de « A la découverte des affluents de la Risle » dans le prochain numéro...